SOMMAIRE

Mandement du Chapitre de l'Eglise Cathédrale d'Angers pour l'exercice de la Juridiction Spirituelle pendant la vacance du siège. — Ordonnance de Mgr le Vicaire Capitulaire du diocèse d'Angers, le siège vacant, concernant les obsèques de S. Exc. Rme Mgr Jean-Camille Costes, évêque d'Angers, décédé le 14 février 1950. — Ordre de la cérémonie des obsèques de S. Exc. Mgr Costes, évêque d'Angers. — Après la mort de Mgr Costes. — Liste des Prêtres qui prendront part aux Retraîtes ecclésiastiques en 1950. — Œuvre du Denier du Culte. — Secrétariat de l'Evêché. — Les Quarante-Heures et les Cendres à la Cathédrale. — Calendrier liturgique. — Mercredi des Cendres. — Croisade Eucharistique. — Dans l'Episcopat. — Les Chanteurs de la Musique sacrée à la Cathédrale. — Retraîtes de conscrits classe 50. — Documents et Nouvelles. — Bibliographie.

Directeur: M. le chanoine Barreau, 22, rue Donadieu, Angers

MANDEMENT

DU

Chapitre de l'Église Cathédrale d'Angers

POUR

l'Exercice de la Juridiction spirituelle pendant la vacance du siège

Les Chanoines et Chapitre de l'Eglise Cathédrale d'Angers, le Siège vacant, au Clergé et aux Fidèles du diocèse, salut en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nos très chers Frères,

Nous avons la douleur de vous annoncer la mort de notre Révérendissime Evêque et Père en Dieu Monseigneur Jean-Camille Costes, décédé subitement le 14 février 1950.

Il se rendait à Doué-la-Fontaine pour visiter une maison qu'il destinait aux prêtres âgés ou infirmes. Son dernier acte fut un

acte de charité!

Au cours du voyage il fut pris d'une crise cardiaque. Mgr Oger n'eut que le temps de lui donner l'absolution et l'extrême-onction. Quelques soupirs! Quelques râles et ce fut la fin. La mort fut foudroyante! Depuis qu'il était à la tête de notre diocèse, nous avions apprécié l'étendue de son savoir, comme théologien, canoniste, historien. Mais nous appréciions encore davantage son exquise simplicité, la facilité de son accueil, sa bienveillance, son grand cœur. Sa mort cause à tous ceux qui l'ont approché de près, et tout spécialement à ses prêtres, une peine profonde.

Ce que nous demandent les morts ce ne sont pas des louanges, ce sont des prières. Nous vous recommandons de beaucoup prier pour le repos de son âme, afin que Dieu lui ouvre sans tarder les

portes de son ciel.